

Unesco - 7 place de Fontenoy 75700 Paris tél.: 577.16.10 poste 21.60
Cables: Unesco Paris Bureau: S. 388 Salle des ONG Telex: 204461 Paris

ONG/81/17

Paris, le 16 mars 1981

A TOUTES LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
NON GOUVERNEMENTALES ENTRETENANT DES RELATIONS
DE CONSULTATION (CATEGORIES A ET B)
AVEC L'UNESCO



Chers amis,

Objet: Convocation de la 18e Conférence des organisations
internationales non gouvernementales
Paris, 15-19 juin 1981

J'ai le plaisir de vous confirmer que la 18e Conférence des
ONG se tiendra au siège de l'Unesco, à Paris, du 15 au 19 juin 1981.
Cette Conférence a notamment pour objet de procéder à une consultation
collective sur les programmes à court et à moyen terme de l'Unesco, de
même que de favoriser les échanges et la coopération entre les ONG sur des
questions d'intérêt commun.

Le Comité permanent des ONG, réuni à Paris le 9, 12 et 13 mars
1981 a examiné les grandes orientations de la Conférence en consultation
avec les représentants du Directeur général de l'Unesco. Nous vous adressons
... ci-joint le projet d'ordre du jour et le projet d'organisation des travaux
de la Conférence.

J'attire votre attention sur deux questions:

- 1) En raison de changements intervenus dans le cycle des Conférences
générales de l'Unesco, nous nous trouvons dans l'obligation de tenir à
nouveau la Conférence des ONG dans les années paires. Cela nous met
devant l'alternative suivante: ou tenir deux Conférences à un an
d'intervalle, ou les espacer exceptionnellement de trois ans. C'est
ce deuxième choix que le Comité permanent vous propose: tenir la 19e Con-
férence des ONG au début de l'été 1984 et réunir en 1982, à l'occasion de
la session de printemps du Comité permanent, une consultation collective de
toutes les ONG ayant pour objet l'examen du projet de programme et de budget
de l'Unesco.
- 2) Comme l'indique le projet d'organisation des travaux de la 18e Conférence,
nous vous proposons de consacrer deux journées à l'examen du plan à moyen
terme (voir lettre du Directeur général du 31 décembre 1980 (DG/8/80.014)
et annexes I et II) dans le but de remettre à l'Unesco à la fin du mois

.../...

... de juin la contribution de la consultation collective des ONG à ce plan. Vous trouverez ci-joint une note d'information à ce sujet.

J'espère qu'elle vous encouragera à préparer de la manière la plus approfondie vos propositions concernant le Plan à moyen term. Je ne saurais trop vous recommander de nous faire parvenir à l'avance lorsque cela vous est possible les projets de résolutions que vous envisagez de présenter à la Conférence.

Je vous prie de croire, chers amis, à mes sentiments les meilleurs.

Pour le Bureau du Comité permanent

F. Lafitte

Françoise Lafitte
Présidente
Comité permanent des ONG

Fundação Cuidar o Futuro

